

REPUBLICQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE
LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA DOMBES DU 18 SEPTEMBRE 2025
Nombre de membres :

En exercice : 59

Présents : 38

Pouvoirs : 13

Votants : 51

Date de convocation et d'affichage :

12 septembre 2025

Numéro :

D20250918_185

Objet :

Budget principal :
décision
modificative n°2-
transfert de crédits
entre
opérations
d'investissement
(242 mobilité/ 241
circuits pédestres)

L'an deux mille vingt-cinq, le 18 septembre, à 19 heures 30 minute, le Conseil de la Communauté de Communes de la Dombes, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente de La Chapelle du Chatelard, sous la présidence de Madame Isabelle DUBOIS

COMMUNES	DELEGUES		Présent(s)	Absent(s)	Donne pouvoir à
ABERGEMENT-CLEMENCIAT	Daniel	BOULON		x	
BANEINS	Jean-Pierre	GRANGE	x		
BIRIEUX	Cyril	BAILLET	x		
BOULIGNEUX	Laurent	COMTET	x		
CHALAMONT	Roseline	FLACHER	x		
	Thierry	JOLIVET		x	
	Stéphane	MERIEUX		x	
CHANEINS	Patrice	FLAMAND	x		
CHATENAY	Evelyne	BERNARD	x		
CHÂTILLON LA PALUD	Dominique	LAMY		x	
	Chantal	BROUILLET		x	E. BERNARD
CHATILLON SUR CHALARONNE	Patrick	MATHIAS	x		
	Sylvie	BIAJOUX	x		
	Michel	JACQUARD		x	P. MATHIAS
	Fabienne	BAS-DESFARGES		x	S. BIAJOUX
	Pascal	CURNILLON	x		
	Bernadette	CARLOT-MARTIN		x	P. CURNILLON
	Jean-François	JANNET	x		
CONDEISSIAT	Stephen	GAUTIER	x		
CRANS	Françoise	MORTREUX		x	JP. COURRIER
DOMPIERRE SUR CHALARONNE	Didier	MUNERET	x		JF. JANNET
LA CHAPELLE DU CHATELARD	Cyrille	RIMAUD	x		
LAPEYROUSE	Gilles	DUBOST	x		
LE PLANTAY	Philippe	POTTIER	x		
MARLIEUX	Jean-Paul	GRANDJEAN	x		
MIONNAY	Henri	CORMORECHE	x		
	Émilie	FLEURY	x		
	Jean-Luc	BOURDIN		x	

MONTHIEUX	Philippe	CHALAYER	x		
NEUVILLE LES DAMES	Michel	CHALAYER	x		
	Rachel	RIONET		x	M. CHALAYER
RELEVANT	Christiane	CURNILLON		x	
ROMANS	Jean-Michel	GAUTHIER	x		
SAINT ANDRE DE CORCY	Ludovic	LOREAU	x		
	Evelyne	ESCRIVA	x		
	Pascal	GAGNOLET	x		
	Claude	LEFEVER		x	I.DUBOIS
SAINT ANDRE LE BOUCHOUX	Alain	JAYR		x	S. PERI
SAINT GEORGES SUR RENON	Sonia	PERI	x		
SAINT GERMAIN SUR RENON	Philippe	GOURDIN	x		
SAINT MARCEL EN DOMBES	Dominique	PETRONE		x	E. FLEURY
SAINT NIZIER LE DESERT	Jean-Paul	COURRIER	x		
SAINTE OLIVE	Thierry	PAUCHARD	x		
SAINT PAUL DE VARAX	Cédric	MANCINI	x		
	Evelyne	ABRAM-PASSOT	x		
SAINT TRIVIER SUR MOIGNANS	Marcel	LANIER	x		
	Martine	MOREL-PIRON		x	M. LANIER
SANDRANS	Audrey	CHEVALIER		x	L. LOERAU
SULIGNAT	Alain	GENESTOUX		x	
VALEINS	Frédéric	BARDON	x		
VERSAILLEUX	Gérard	BRANCHY		x	JP. HUMBERT
VILLARS LES DOMBES	Pierre	LARRIEU	x		
	Isabelle	DUBOIS	x		
	François	MARECHAL	x		
	Marie Anne	ROUX		x	
	Didier	FROMENTIN		x	
	Agnès	DUPERRIER	x		
	Jacques	LIENHARDT	x		
VILLETTE SUR AIN	Jean-Pierre	HUMBERT	x		

Secrétaire de séance élu : **Laurent COMTET**

Rapporteur : **Jean-Paul COURRIER**

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.1612-11 et suivants,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu la délibération n°20250410_94 du 10 avril 2025 relative au vote du budget Principal 2025,

Vu la délibération n°20250619_137 du 19 juin 2025 relative à la décision modificative n°1 portant approbation de la régularisation du résultat d'investissement 2024,

Vu la nécessité d'ajuster les crédits entre opérations d'équipement pour tenir compte de l'avancement réel des projets,

Considérant,

L'opération 241 relative aux circuits pédestres nécessite la mise en œuvre, en 2025, d'une deuxième campagne d'équipements portant sur six nouveaux circuits. Le coût de ces travaux est estimé à 42 000 € TTC.

L'opération n°242 « Mobilité » disposant de crédits disponibles à hauteur de 166 600 €, il convient en conséquence de transférer une partie de ces crédits vers l'opération n° 241 « Circuits pédestres ».

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
Sens : Dépenses Chapitre : Opération 242 « Mobilité » Nature : 2313	42 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL opération 242 « Mobilité »	42 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Sens : Dépenses Chapitre : Opération 241 « Circuits pédestres » Nature : 2313	0,00 €	42 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL opération 241 « Circuits pédestres »	0,00 €	42 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL INVESTISSEMENT	42 000,00 €	42 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL GENERAL	0,00 €		0,00 €	

Il est proposé au Conseil communautaire d'approuver cette décision modificative.

Le Conseil communautaire
après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **D'approuver** cette décision modificative.

Ainsi fait et délibéré, le 18 septembre 2025.

Le secrétaire de séance,
Laurent COMTET



La Présidente,
Isabelle DUBOIS


